

Panne d'ascenseur : Paris Habitat & la protection civile au service des résidents les plus fragiles.



Contact presse,
Deslandes Sébastien
06 72 98 87 12
sebastien.deslandes@
parishabitat.fr

Un nouveau service d'accompagnement des résidents en situation de fragilité. C'est ce sur quoi se sont entendus les 3 bailleurs franciliens (Paris Habitat, RIVP et Elogie-Siemp) en cas de panne d'ascenseur susceptible d'entraver la liberté de circulation et notamment la capacité à regagner le logement.

En effet, à compter du 27 janvier 2020, toutes les personnes en situation de handicap ou qui rencontrent des difficultés à se déplacer (séniors, femmes enceintes...) pourront faire appel à un service de portage assuré par la protection civile.

Disposant de plus de 900 bénévoles répartis au sein de 19 antennes à Paris et dans sa région, la Protection civile pourra intervenir sous 2 heures entre 17h et 23h, 7 jours sur 7, jours fériés compris. Elle aura pour mission de remonter la personne en difficulté dans son appartement en ayant

recours aux techniques de portage en vigueur au sein des référentiels des Premiers Secours en Equipe. A cet effet, la ville de Paris subventionne l'acquisition d'un véhicule et de matériel.

Il est prévu qu'après 24 heures d'arrêt non programmé, le bailleur reprenne la prestation de gestion de crise. Le service vient justement en complément, pour les locataires de Paris Habitat, d'un autre service.

Le fonds d'accompagnement des locataires permet déjà en effet, en cas de panne de plus de 24 heures, à la demande des locataires et avec l'appui du gardien, d'accompagner les résidents pour les aider à porter leurs courses et à les conduire jusqu'à leur domicile. Tous les locataires peuvent en bénéficier.

Ce service est aussi la démonstration du souci constant de qualité de service de l'établissement pour ses résidents.

Paris Habitat développe dispose en effet d'un large éventail de services à destination des locataires les plus fragiles. Quelques exemples :

- **Le Bricobus** : Paris Habitat et les Compagnons Bâisseurs ont mis en place ce dispositif afin de proposer un service de réparation et des conseils aux locataires de plus de 65 ans. Ce dispositif a vocation à réduire les difficultés rencontrées par les séniors dans leur logement et à toucher les plus isolés. Il permet ainsi de favoriser la rencontre et l'entraide dans les résidences de l'établissement. Mis en place en octobre 2019 dans les 13^e et 19^e arrondissements, le Bricobus sera déployé, à tarif réduit, sur l'ensemble du patrimoine le 27 février prochain dans les résidences de plus de 200 logements où logent plus de 100 locataires séniors.
- **Les Kit access dit « réhab » ou « senior » et le dispositif « adapter son logement »** : ils prennent en considération que vivre chez soi implique, au fil des âges, de faire évoluer son logement. Paris Habitat propose par conséquent l'installation, prise en charge, d'éléments conçus pour faciliter et simplifier certains gestes du quotidien. Les kits « réhab » et « sénior », d'un cout respectif de 1200€ ou 600€, contiennent 7 à 9 éléments : lampes avec détecteurs de mouvement, pastilles photoluminescentes sur les interrupteurs, bac à douche antidérapant, barre d'appui dans la salle de bain et dans les toilettes...
S'agissant du dispositif « adapter son logement », Paris Habitat propose ici de s'acquitter des travaux d'adaptation en cas de handicap ou pour les séniors afin d'adapter le logement, avec l'aide d'un ergothérapeute.
- **Paris Habitat s'investit aussi auprès des personnes mal entendant**es grâce à son dispositif développé en partenariat avec Acceo. Ce service gratuit propose un service connecté de transcription ou d'interprétation en temps réel et confidentiel.
- **Initié par la ville de Paris, Paris Habitat propose aussi, gratuitement, le service « Paris en compagnie »** à ses résidents de plus de 65 ans. Ce dispositif gratuit à destination des séniors isolés souhaite favoriser l'accompagnement par un « citoyen engagé » d'un « aîné de son quartier ». Pour une promenade, une discussion ou la possibilité d'être aidé pour aller chez le médecin.

Chiffres clés

1 sur 5

Le nombre de résident de Paris Habitat ayant plus de 65 ans

14 000

Le nombre de personnes se déclarant handicapés au sein du patrimoine

36%

Le pourcentage de ménages séniors étant en situation de sous-occupation de leur logement